

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2017

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Affectation du résultat budgétaire de 2016

Rapporteur : Isabelle Drancy

L'exécution du budget de la commune pour 2016 a donné lieu à la réalisation d'un excédent d'exploitation de 3 225 704,71 € qu'il convient d'affecter.

La section d'investissement (hors restes à réaliser) fait apparaître un besoin de financement de 6 578 604,96 €. A ce déficit doit être ajouté le solde net positif des restes à réaliser qui s'élève à 5 447 908,34 €. On constate donc un besoin de financement net de 1 130 696,62 €.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider :

- d'affecter 1 130 696,62 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2016 ;
- de reprendre le solde, soit 2 095 008,09 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recette) sur l'exercice 2017.